



Newsletter
Novembre 2019

À VOS AGENDAS

Sam. 16 NOV dès 12h

LA MQ FAIT DU SKI

Maison de quartier St-Jean

Raclette, crêpes,
animations, diffusion du film
« Les bronzés font du ski ».
Gratuit. Seules les boissons
sont payantes.

Dim. 17 et 24 NOV.

de 17h à 21h30

ANTIBROUILLARDS

Repas en musique

Maison de quartier St-Jean

Petits prix - sans réservation.
www.mqsj.ch/evenements

Ven. 22 NOV. dès 19h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque de Saint-Jean

Enfants dès 8 ans
accompagnés d'un adulte.

Sam. 30 NOV. À 15h

ATELIER YOGA dès 5 ans

Bibliothèque de Saint-Jean

Sur inscription : saintjean-jeunes.bmu@ville-ge.ch

Ven. 13 DÉC. 16h – 18h15

ESCALADE : CONCOURS

PHOTO DE DÉGUISEMENTS À

LA PHARMACIE DE ST-JEAN

Sans inscription.

Ven. 13 DÉC. 18h30 – 23h

FÊTE DE L'ESCALADE DANS LE QUARTIER

Cortège organisé par la
maison de quartier et les 2
écoles. Soupe aux légumes
et animations à la maison
de quartier.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE SAINT-JEAN ET DU DEVIN-DU-VILLAGE (APESJDV)

Bons plans week-end, adresses utiles :

FACEBOOK : [APESJDV](https://www.facebook.com/APESJDV)

ÉDITO DU COMITÉ

Chers parents,

Pour information, lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2019, le nouveau comité de l'APE a été formé :
Réélues : Céline Michel, Emmanuelle Grizard, Jeanne Grand et Eliza Gancev Cadoche
Rejoignent le comité : Claire Kapin Million et Marscha Salembier Aldering.

Nous renouvelons par ailleurs notre invitation à **devenir membres de votre association**. L'objectif de l'APE est en effet de faciliter la participation des parents dans l'école et de favoriser le dialogue entre eux et la communauté éducative. **L'association est, au quotidien, la voix des parents dans l'établissement de votre enfant.**

Devenez membres : envoyez-nous un e-mail à apesjdv1203@gmail.com

Cotisation de 25 francs par année :
CCP 12-1-2 - Banque cantonale de Genève - En faveur de APESJDV - IBAN : CH70 0078 8000 0504 4412 3

Idées, préoccupations, questions, nous sommes à votre écoute : apesjdv1203@gmail.com

RÉUNION AVEC LE GIAP (PARASCOLAIRE) VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Le comité de l'APE rencontrera Emmanuel Ducret, responsable de secteur du GIAP en décembre. Si vous souhaitez nous faire part de **problématiques en rapport avec le parascolaire**, merci de **nous contacter** : apesjdv1203@gmail.com ou 079 320 73 35 (Céline) avant le 30 novembre.

RÉUNION AVEC LA DIRECTION

Lors des instances participatives, qui ont réunit notamment la direction, les enseignant-e-s délégué-e-s des deux écoles, le responsable du GIAP, l'infirmière et le service des écoles, l'APE a évoqué les trois sujets suivants :

- **Harcèlement scolaire** : une sensibilisation auprès des enfants serait utile.
- **Sécurité sur le chemin de l'école** (passages dangereux pour parvenir aux écoles) : quelles améliorations possibles ?
- **Parascolaire de Saint -Jean** : des améliorations par rapport à l'accueil des élèves sont souhaitables.

Nous vous tiendrons au courant des retours.

Tournez la page pour plus d'informations utiles

ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES

Familles monoparentales (séparés ou divorcés), vous pouvez trouver de l'aide auprès de l'Association des familles monoparentales. Billets gratuits pour certaines activités, coaching parental, conseil juridique à petit prix. Informations sur www.afm-geneve.ch.

FORUM SOCIAL ST-JEAN CHARMILLES

Le 24 septembre, l'APE a participé au forum social Saint-Jean/Charmilles en présence d'Esther Alder, conseillère administrative et de Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat. Des idées pour créer des espaces de rencontre conviviaux ainsi qu'un pôle d'accueil pour les nouveaux habitants ont été évoquées.

LES ÉCRANS – AMIS OU ENNEMIS DES ENFANTS ?

Troubles de l'attention, du sommeil, du langage... « La multiplication des écrans engendre une décérébration à grande échelle » - Michel Desmurget, Le Monde

Laisser son enfant devant les écrans, bonne ou mauvaise idée ? Pour le neuroscientifique Michel Desmurget, laisser les enfants et les adolescents face à des écrans relèverait de la maltraitance. Il alerte sur ce qu'il considère comme un problème majeur de santé publique. Dans un article publié le 21 octobre dans Le Monde, dont vous trouverez une synthèse ci-dessous, le neuroscientifique met en garde contre les **effets d'une exposition excessive aux écrans**.

Avant 6 ans, il est montré que les écrans ont un effet dès quinze minutes par jour. Au-delà de 6 ans, jusqu'à une demi-heure, voire une heure de consommation par jour, il n'y a pas d'effets mesurables pour peu que les contenus consultés soient adaptés et que cette activité ne touche pas le sommeil. Mais on est souvent malheureusement très au-delà. Pour les adolescents, cela peut prendre entre 40 % à 50 % du temps de veille ; **l'une des atteintes majeures porte sur le sommeil – une activité pourtant fondamentale**.

Quels que soient le contenu ou le support, le cerveau – surtout lorsqu'il est en construction – n'est pas fait pour subir le bombardement sensoriel des écrans. **Une exposition excessive aux écrans peut avoir comme conséquence un retard dans le développement du langage ou encore un impact sur le sommeil et l'attention**. Par ailleurs, cela accentue le risque d'être confronté à du contenu inadapté à l'âge de l'enfant. Enfin, plus le temps d'écran est important, moins les enfants sont exposés aux bienfaits de l'écrit et de la lecture.

Face à cette problématique, certains pays vont même jusqu'à prendre des mesures. A Taïwan, si vous exposez votre enfant de moins de 2 ans à un écran, vous pouvez avoir une amende de 1 600 francs. Au-delà de 2 ans, le temps d'exposition jugé raisonnable est de 30mn par jour et une utilisation excessive des écrans peut être soumise à une amende. Ce n'est pas forcément la bonne approche, mais c'est intéressant de comprendre que **les Taïwanais considèrent l'exposition excessive aux écrans comme une maltraitance**.

Mais dans notre société hyper connectée, peut-on priver un enfant de smartphone sans provoquer une forme de marginalisation ou de désocialisation, surtout dès le cycle d'orientation ? C'est en effet souvent l'argument de pression avancé par les enfants à leurs parents. Difficile à dire car si beaucoup d'études montrent que ces outils – notamment le smartphone et les réseaux sociaux – ont des effets négatifs sur le développement et la vie des enfants et des ados. A l'inverse, aucune à ce jour ne montre que l'absence de ces outils puisse avoir un effet négatif à court ou à long terme.

Il ne s'agit pas de rejeter le numérique dans son ensemble mais d'être conscient des risques et d'en encadrer fortement l'usage. On peut aussi donner des téléphones à clapet aux enfants – quand ils en ont l'âge - au lieu des smartphones, si nous souhaitons juste qu'ils soient joignables.

Conseils sur une utilisation des écrans adaptée à l'âge de votre enfant sur : www.3-6-9-12.org

Un Café-parents sur le thème des écrans sera organisé en collaboration avec les APE Cayla et Charmilles en janvier. Date à suivre.